

Appel à candidatures pour une formation « arbitre de club »

La Commission Départementale de l'arbitrage organise une formation « arbitre de club » s'adressant aux dirigeants et autres membres majeurs des clubs afin de leur permettre d'arbitrer des compétitions départementales. Il s'agit d'une sensibilisation aux principales lois du jeu et des obligations arbitrales en lien avec la direction d'un match.

Conformément aux Règlements généraux de la Ligue du Centre, dans son article 33, la participation active du stagiaire à cette formation le validera « arbitre de club ». Cela lui permet d'être prioritaire pour arbitrer les rencontres des équipes de son club en absence d'arbitre officiel. S'il y a deux arbitres de club – tirage au sort.

DATE / DUREE :

Le samedi 20 septembre 2025 de 8H30 à 13H00.

LIEU :

Salle du P'tit Théâtre, 105 rue Maurice Robillard – 45430 MARDIE.

PUBLIC CONCERNE :

Tout licencié majeur assurant ponctuellement la mission d'arbitre ou désirant assurer cette mission au sein de son club sur des rencontres séniors et/ou jeunes.

Pour plus d'informations : Jacques au 06.20.69.29.71.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Transmission des candidatures via le mail du secrétariat du District secretariat@loiret.fff.fr avec copie à la CDA cda@loiret.fff.fr, **avant le 15 septembre 2025 dernier délai.**

A l'issue de la formation, un résumé des lois du jeu sera remis aux participants. Une attestation « arbitre de club » valable pour la saison en cours sera transmise par mail aux stagiaires validés, leur accordant priorité pour arbitrer en absence d'arbitre officiel.